



MASSACRE A LA BETONNEUSE... ET SI ON PENSAIT LA VILLE AUTREMENT ?

**Pour un urbanisme respectueux de tous et toutes,
répondant aux besoins des habitant-e-s et aux
enjeux environnementaux**

**On ne répond pas
à la crise du
logement en
chassant les
catégories
modestes**

**Attirer les
Parisiens ou
permettre aux
Blanc-Mesnilois de
rester ici ?**

**Le parc urbain
Jacques DUCLOS
doit être préservé**

**Les constructions
nouvelles doivent
répondre aux défis
écologiques**

**Les élu-e-s du
groupe « Blanc-
Mesnil au cœur »
du conseil
municipal et un
collectif
d'habitant-e-s**

Depuis son arrivée en 2014, la municipalité se livre à un bétonnage intensif de la ville. Constructions massives à un rythme effréné et au gré des opportunités foncières, absence totale de concertation avec les habitants, réponse très partielle aux immenses besoins de logements sont aujourd'hui les marqueurs de la politique municipale de l'habitat, de l'aménagement et de l'urbanisme.



« Nous préserverons l'identité pavillonnaire de notre ville en interdisant toute construction supérieure à 2 étages dans les zones pavillonnaires » engagement n°4 du candidat Meignen

Les choix du maire et de sa majorité sont lourds de conséquence :

- **près de 40 projets immobiliers, 7 600 logements soit 20 000 habitants de plus dans les 10 ans qui viennent.** Un temps très court pour maîtriser une telle croissance et l'accompagner en matière d'écoles, d'équipements culturels et sportifs, de services publics locaux, de réseaux divers (routes, assainissement...).
- *Cette démographie galopante implique de construire dans la précipitation de nouveaux équipements, souvent préfabriqués (déjà le cas dans les écoles), avec une qualité environnementale et architecturale moindre, et un rabougrissement qualitatif des locaux. Par exemple, les salles de motricité en maternelles, qui constituent un véritable « plus » pédagogique, sont transformées en salle de classes banales en raison de l'urgence démographique.*
- **Un rythme de construction inadéquat au regard de la situation des finances de la ville.** Si l'arrivée de nouveaux habitant-e-s est censée apporter de nouvelles recettes fiscales, la réalité est toute autre. La suppression de la taxe d'habitation par le gouvernement Macron va grandement atténuer cet apport fiscal. De plus, tout en ne répondant pas aux besoins de logements de la majorité des Blanc-Mesnilois-es, **la multiplication des copropriétés évoluent vers de la location avec des charges lourdes et des situations de copropriétés dégradées.** Les exemples sont nombreux et les villes voisines ayant mené la même politique d'habitat ne se sont pas « enrichies », bien au contraire. Les finances communales ne pourront « absorber » le développement des services municipaux rendu nécessaire par la poussée démographique rapide

- C'est plus de 10 000 voitures supplémentaires dans la ville alors que circulation et stationnement sont saturés. Un phénomène qui s'aggravera encore avec le remplacement du parking de la gare RER B du Blanc-Mesnil par de nouveaux immeubles. Limiter le rabattement des véhicules vers les gares est une aberration écologique et va à contresens de l'histoire.

- Arrêt de la construction de logements sociaux, privant de fait des milliers de Blanc-Mesnilois-e-s d'accéder financièrement à un logement. Permettre le parcours résidentiel, ce n'est pas stopper toutes constructions de logements sociaux dont 8 000 Blanc-Mesnilois-es sont en attente. **Et où se logeront nos enfants ?** L'insuffisance de logements sociaux génère une crise du logement qui laisse la part belle aux marchands de sommeil.

- Une architecture d'un autre temps, relevant plus du parc d'attractions que d'une architecture du 21^{ème} siècle. **Pas de prise en compte des enjeux environnementaux** pourtant cruciaux aujourd'hui. *Panneaux solaires, bâtiments à énergie passive ou positive, toitures végétalisées... sont des éléments absents des projet*



-Une partie du parc urbain Jacques Duclos bétonnée par des promoteurs immobiliers spéculant sur la prochaine arrivée du métro du Grand Paris. La soi-disant ouverture du parc sur la ville se traduit en fait par une privatisation des espaces verts par les résidences en construction.

« nous préserverons le parc urbain de toute construction »
engagement n°5 du candidat Meignen

- Une stratégie urbaine au service de la promotion immobilière. En développant les constructions d'immeubles aux angles des rues d'un quartier ou paté de maisons, les promoteurs tissent leur toile rendant à terme inéluctable la mutation du secteur pavillonnaire en habitat collectif.

- Qui décide ? Un vrai problème de démocratie ! Aucune concertation sur une politique qui bouleverse la ville, pas même au conseil municipal. Le maire et son « conseiller spécial » décident de tout, en lien étroit avec des promoteurs pour le moins « insistants », notamment auprès des personnes âgées pour qu'elles vendent leurs biens.

Le droit de pétition pour saisine du conseil municipal a été supprimé. Le Conseil Local de la Vie Associative, le Conseil Local des Jeunes, le Conseil Consultatif des Aînés, autant de lieux de concertations, d'informations, d'échanges ont également disparu...

A plusieurs reprises, le maire a revendiqué lors des conseils municipaux sa volonté de changer la population de notre ville. Ce n'est pas notre conception d'un urbanisme qui doit être respectueux de tous et toutes, en réponse aux besoins des habitants. La densification urbaine est un véritable enjeu du développement durable. Les défis écologiques, le non étalement urbain sur les terres agricoles, l'immense besoin de logements sont autant de paramètres à considérer pour aménager les territoires. L'urbanisme traduit la société dans laquelle on veut vivre : le règne du fric de la promotion immobilière ou la satisfaction des besoins humains et de l'intérêt général.



La place Gabriel Péri, bordée d'immeubles HLM, d'une résidence pour jeunes et de copropriétés privées. Un bel exemple d'un urbanisme au service de tous et toutes. En quoi les « immeubles sociaux », décriés par le maire sont-ils un problème ?

La construction de logements est indispensable et nous sommes favorables à la diversité des habitats pour permettre le parcours résidentiel des Blanc-Mesnilois-e-s. Reconstruire la ville sur la ville, comme le préconisent tous les urbanistes, peut cependant se faire de manière harmonieuse et équilibrée. Différents dispositifs peuvent être mis en place pour permettre l'accession à la propriété de celles et ceux qui le souhaitent et le peuvent : accession sociale, encadrement des loyers, clauses anti-spéculatives... Et il faut continuer à construire du logement social pour rendre effectif le droit au logement pour tous. Environ 8 000 Blanc-Mesnilois-e-s sont dans l'attente avec toutes les souffrances que cela représente.

Il faut s'opposer à la vente du logement social et **imposer la loi SRU dans toutes les villes.** Ne pas céder aux sirènes de l'immobilier. L'arrivée du métro ne doit pas être synonyme du départ des populations les plus modestes, elles prennent aussi le métro !

Il faut prendre le temps du débat, de la concertation, de la mesure de tous les enjeux. **Un collectif d'habitant s'est constitué pour réfléchir aux questions d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat au Blanc-Mesnil.** Rejoignez le : contact = dmignot@free.fr

